

Glionnetia, nouveau genre de Rubiacées (Rondélétiées) des Seychelles

D. D. TIRVENGADUM

Résumé : Description et illustration d'un nouveau genre, *Glionnetia* Tirvengadum. Le taxon *Randia sericea* (Baker) Hemsl. déjà exclu par l'auteur du genre *Randia* Houst. ex L. est également exclu de la tribu des Gardéniées. Sa position correcte est à rechercher parmi les Cinchonoïdées (sensu BREMEKAMP) à proximité de *Lindenia* Benth. de la tribu des Rondélétiées. Une nouvelle combinaison *Glionnetia sericea* (Baker) Tirvengadum est proposée.

Summary : A new genus *Glionnetia* Tirvengadum is described and illustrated to accommodate *Randia sericea* (Baker) Hemsl. The taxon previously excluded by the author from *Randia* Houst. ex L. is also excluded from tribe *Gardenieae*. Its exact position is to be sought in subfamily *Cinchonoideae* (sensu BREMEKAMP) in the vicinity of *Lindenia* Benth. (tribe *Rondeletieae*). A new combination *Glionnetia sericea* (Baker) Tirvengadum is made.

Deva D. Tirvengadum, Laboratoire de Phanérogamie, Muséum national d'Histoire naturelle, 16, rue Buffon, 75005 Paris, France.

Dans le cadre de mes études sur les Rubiacées-Gardéniées (TIRVENGADUM, 1978 ; 1982), j'avais défini certains critères aidant à mieux comprendre les genres situés dans la tribu des Gardéniées. Dans une contribution sur la signification taxonomique des modes de ramification de *Randia* et genres affines (TIRVENGADUM & SASTRE, 1979), nous avons exclu de ce genre hétérogène *Randia sericea*, espèce que HEMSLEY (1916) a rapportée à un genre qui n'existe que dans le nouveau monde.

C'est au cours de travaux poursuivis à l'Herbier de l'Île Maurice que mon attention a été attirée sur cette espèce et sur le problème de sa position systématique. L'examen du type de l'espèce et des échantillons des herbiers de Maurice, des Seychelles et de Kew, ainsi que les observations morphologiques et écologiques de cette plante « in situ » à l'occasion d'une prospection effectuée à Mahé, Seychelles, en 1980, permettent de préciser son statut et de définir un nouveau genre.

Le genre est nommé *Glionnetia*¹ en l'honneur de M. Guy LIONNET, ancien Directeur du Département de l'Agriculture des Seychelles, pour ses efforts en vue de vulgariser les

1. Ce nom générique a été préféré à *Lionnetia*, pour éviter toute confusion possible avec *Lyonnetia* Endl. (Composées). D'après le Code International de la Nomenclature Botanique (Art. 75), le choix de *Lionnetia* pourrait être considéré comme une variante orthographique de *Lyonnetia* Endl. (*Lyonnetia* Wilk. & Lange, orth. var.).

sciences naturelles dans cet archipel. Je lui dois en particulier de m'avoir organisé une visite au Morne Seychellois National Park pour étudier ce nouveau genre dans la nature.

Glionnetia Tirvengadam, *gen. nov.*

Propter semina libera non in textura placentari carnosu inclusa nullo dubio ex tribu Gardeniearum excludenda, sed ob fructus siccos loculicide dehiscentes, semina angularia non alata, exotestae cellulas parietibus internis incrassatis atque perforatis, corollae loborum aestivationem contortam et raphidium absentiam in tribu Rondeletiearum (subfam. Cinchonoidearum s.s.) ponenda.

SPECIES TYPICA : *Glionnetia sericea* (Baker) Tirvengadam.

Arbustes et petits arbres à ramification monopodiale. Rameaux latéraux à entrenœuds courts disposés à angle droit. Feuilles opposées-décussées, épaisses, coriaces, souvent rapprochées et confinées aux extrémités ; nervures principales saillantes, rougeâtres. Bourgeons contenant des glandes sécrétrices (collètes) de cérïdes. Stipules intrapétiolaires, deltoïdes, précocement caduques. Domaties nulles. Inflorescences aux extrémités des rameaux latéraux, 20-30-flores. Fleurs pentamères, odorantes, pédicellées, en corymbes pédonculés, avec bractées et bractéoles. Tube du calice campanulé à subglobuleux, terminé par des dents courtes, érigées, coriaces, persistantes. Corolle hypocratériforme, à long tube étroit, gris-soyeux à l'extérieur, pileux à l'intérieur sauf vers le sommet et à la gorge, à 5 lobes obovés, coriaces, tordus, recouvrant vers la gauche dans le bouton. Étamines 5, insérées dans la gorge de la corolle, à sommet dépassant légèrement la gorge ; anthères sessiles ; style exsert ; stigmates bifides. Ovaire biloculaire ; ovules nombreux dans chaque loge, insérés dans un placenta pelté fixé à la partie médiane de la cloison ovarienne. Fruit : capsule à déhiscence loculicide. Graines nombreuses, entassées et radialement arrangées autour d'un petit tissu placentaire, comprimées et anguleuses, non ailées ; testa épais, fibreux. Embryon à radicule supère.

CARACTÈRES MICROSCOPIQUES (avec la collaboration de E. ROBBRECHT) ¹.

Poils de la face interne de la corolle très longs, aplatis, unicellulaires, à paroi externe mince. Poils de la face externe de la corolle, du calice et de l'ovaire raides, courts, 1-4-cellulaires, à paroi externe fort épaissie, à lumen très réduit et à cloisons entre les cellules très minces.

Collètes du type standard (LERSTEN, 1974), observés à l'intérieur des stipules, des bractées et des lobes du calice. Raphides absents.

Pollen (Pl. 2) : Grains isopolaires, (2-)3-colporés, subcirculaires en vue polaire et elliptiques en vue équatoriale (P/E 0,72-0,87), de taille moyenne : P (27-) 30-37 (-40) μ m et E (22-) 24-30 (-32) μ m ; mensurations après acétolyse. Exine réticulée.

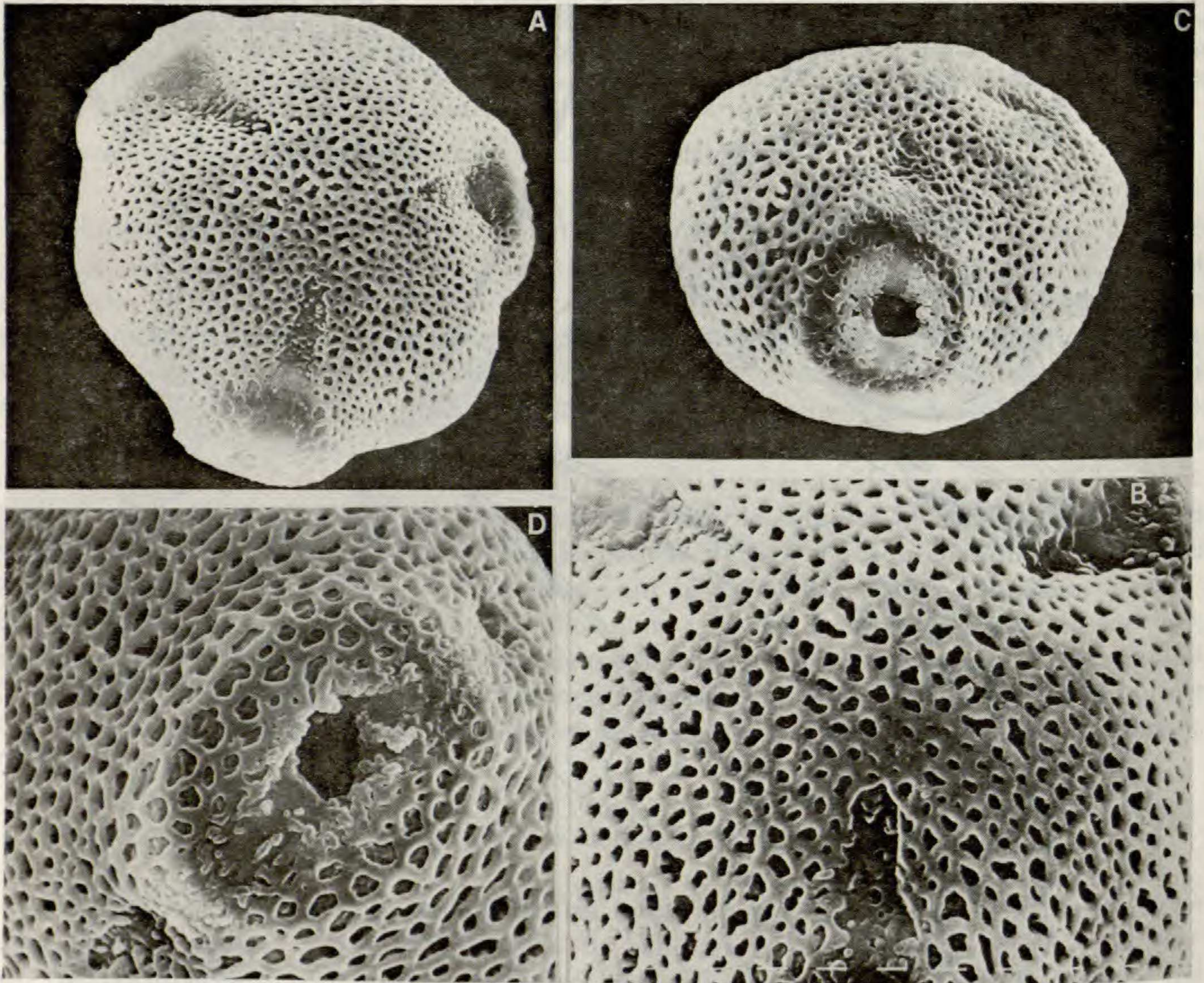
Tégument séminal (Pl. 3, E, F) du type exotestal (CORNER, 1976 : 10). Exotesta constitué de cellules allongées dans la plus grande partie du tégument ; parois tangentielles externes minces ; parois radiales et parois tangentielles internes fortement épaissies (épaissis-

1. Nationale Plantentuin van België, Domein van Bouchout, B-1860 Meise, Belgique.



Pl. 1. — *Glionnetia sericea* (Baker) Tirvengadum : 1, rameau florifère ; 2, bouton floral ; 3, coupe longitudinale de la corolle et sommet du style ; 4, anthère de face et de dos ; 5, coupe longitudinale du calice et sommet du style ; 6, coupe transversale de l'ovaire ; 7, rameau avec fruits immatures et adultes ; 8, capsule montrant la déhiscence loculicide. (1, *Horne 510*, type ; 2-7, *Tirvengadum & Chong Seng 901* ; 8, *Tirvengadum & Chong Seng 902*).

sement en coupe transversale en forme de U) et pourvues de perforations (celles des parois internes étant les plus grandes) liant les lumina des cellules, qui sont fortement remplies de tannins. Endotesta à cellules parenchymateuses complètement écrasées par l'endosperme.

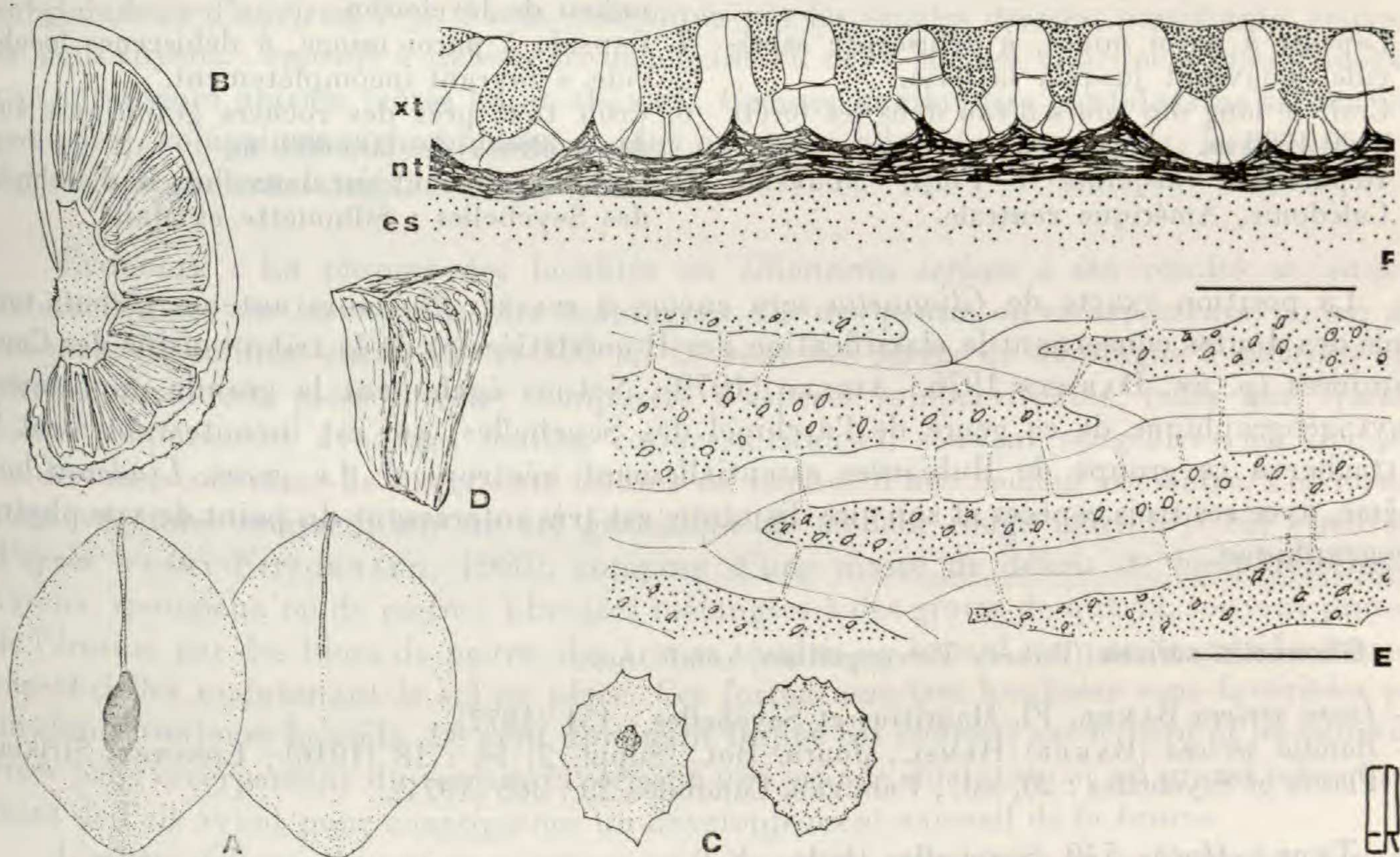


Pl. 2. — Pollen de *Gliosnetia sericea* (Baker) Tirvengadam en MEB : **A**, grain en vue polaire ; **B**, apocolpium ; **C**, grain en vue équatoriale ; **D**, ouverture en vue équatoriale oblique. Pollen acétolysé (**A**, **C** $\times 1640$; **B**, **D** $\times 3280$).

AFFINITÉS

Par ses fruits secs (capsules) à nombreuses graines disposées horizontalement, ses téguments séminaux à épaissements pourvus de perforations, sa corolle à préfloraison tordue, ses collètes fréquents sous les stipules et les sépales, l'absence du système de pollinisation de type ixoroïde (ixoroid pollen mechanism) et de raphides d'oxalate de calcium dans les tissus et par la morphologie des poils, le genre proposé se rattache à la sous-famille

des Cinchonoïdées sensu stricto (d'après la classification de BREMEKAMP, 1966) et plus particulièrement à la tribu des Rondélétiées. Les grains de pollen 3-colporés sont d'un type trop répandu dans les Rubiacées pour pouvoir en tirer des conclusions en l'état actuel de nos connaissances palynologiques des Cinchonoïdées s.s. Leur forme aplatie ainsi que la complexité de leurs apertures sont à prendre en considération lors d'une étude approfondie de la morphologie comparative du pollen de cette sous-famille.



Pl. 3. — *Glionnetia sericea* (Baker) Tirvengadam : **A**, une des valves du fruit (vue de sa face ad- et abaxiale) après enlèvement des couches minces \pm charnues qui entourent l'endocarpe, montrant la déhiscence loculicide par une fente à partir de l'ouverture adaxiale et se continuant sur la face abaxiale ($\times 4,5$) ; **B**, coupe longitudinale de A montrant la disposition radiaire des graines autour du tissu seminifère ($\times 7$) ; la partie supérieure de l'endocarpe est ouverte naturellement, la partie inférieure est fendue artificiellement ; **C**, tissu séminifère, vue de la face ad- et abaxiale ($\times 7$) ; **D**, graine ($\times 15$) ; **E**, exotesta en vue superficielle (échelle = $50 \mu\text{m}$) ; **F**, tégument en coupe transversale (xt, exotesta ; nt, endotesta ; es, endosperme ; échelle = $50 \mu\text{m}$).

Glionnetia se situe parmi les genres caractérisés par l'inflorescence terminale, par des fleurs odorantes à préfloraison tordue et non imbriquée et par la capsule pourvue de graines non ailées. Il pourrait être placé au voisinage immédiat du genre *Lindenia* Benth., le seul autre genre de la tribu des Rondélétiées à préfloraison tordue avec une corolle hypocratéforme possédant un long tube étroit, et dont il se distingue de la manière suivante :

Lindenia

1. Feuilles membraneuses souvent asymétriques au sommet.

Glionnetia

1. Feuilles épaisses et coriaces, symétriques.

Lindenia

2. Nervures secondaires 5-10 paires.
3. Inflorescences 1-14-flores; fleurs portées sur un pédicelle court (moins de 1 cm) ou absent.
4. Lobes du calice subulés.
5. Ovaire elliptique ou oblong.
6. Ovules accolés à un placenta linéaire.
7. Capsule à paroi mince, à déhiscence septicide, s'ouvrant jusqu'à la base.
8. Croît le long des cours d'eau dans les forêts de 0-1500 m.
9. Répartition disjointe : Fidji, Nouvelle-Calédonie, Amérique centrale.

Glionnetia

2. Nervures secondaires plus nombreuses.
3. Inflorescences 20-30-flores; fleurs portées sur un pédicelle de plus de 3 cm de longueur.
4. Lobe du calice deltoïdes.
5. Ovaire globuleux.
6. Ovules insérés sur un placenta attaché au milieu de la cloison.
7. Capsule à paroi mince, à déhiscence loculicide, s'ouvrant incomplètement.
8. Croît tout près des rochers granitiques sur des collines de 500-800 m.
9. Connue seulement sur deux îlots de l'archipel des Seychelles : Silhouette et Mahé.

La position exacte de *Glionnetia* sera encore à revoir. Plusieurs auteurs récents ont émis des doutes concernant la classification des Rondélétiées et de la tribu voisine des Condaminiées (p. ex. DARWIN 1976; AIELLO (1979)). Notons également la grande importance phytogéographique de ce genre de l'archipel des Seychelles, qui est incontestablement à rattacher à ce groupe de Rubiacées essentiellement néotropical. Le genre *Lindenia* lui-même, avec ses trois espèces et son aire disjointe, est très intéressant du point de vue phytogéographique.

***Glionnetia sericea* (Baker) Tirvengadam, comb. nov.**

- *Ixora sericea* BAKER, Fl. Mauritius et Seychelles : 151 (1877).
- *Randia sericea* (BAKER) HEMSL., Journ. Bot. (Suppl. 2) 54 : 18 (1916); LIONNET, Striking Plants of Seychelles : 20, s.d.; PROCTER, Candollea 29 : 365 (1974).

TYPE : *Horne 510*, Seychelles (holo-, K!).

Arbuste ou petit arbre haut de 1-6 m, à tige grêle et parfois noueuse. Rameaux anciens, défeuillés, glabres, marqués par les cicatrices saillantes des feuilles tombées. Bourgeons contenant une sécrétion cireuse peu abondante. Stipules longues d'environ 1,5 cm, deltoïdes (à sommet subulé dans le bourgeon terminal et pouvant atteindre 4 cm ou plus), précocement caduques. Feuilles épaisses, coriaces, à pétiole de 1-2 cm; limbe glabre (sur les jeunes sujets, légèrement poilu surtout vers le bord), vert foncé, lisse à la face supérieure, elliptique-oblong, deltoïde au sommet et à la base, de 10-15 × 5-6,5 cm; nervure médiane saillante, rose sur les jeunes feuilles, rougeâtre sur les feuilles adultes; nervures secondaires en réseau très dense, très rapprochées les unes des autres et unies en arceaux très près du bord. Nervation tertiaire réticulée. Domaties nulles. Inflorescences cymeuses-corymbiformes, ayant 20-30 fleurs blanches (jaunâtres à l'anthèse) devenant rouge vif, fortement odorantes; axes aplatis et généralement élargis vers le sommet, glabres et atteignant 2-6 cm. Bractées et bractéoles deltoïdes, à marges ciliolées. Pédicelles de 1-2 cm, pubescents, surtout vers le sommet. Calice densément revêtu à l'extérieur de poils soyeux ascendants; lobes 5, dressés, de 3 × 2 mm, avec environ 10 collètes à la base interne. Tube de la corolle de 5-7 cm, revêtu extérieurement de poils soyeux ascendants, ponctué à l'intérieur de rose

ou de taches noirâtres et pileux vers le sommet et à la gorge ; lobes 5, longs d'environ 1,2 cm, atténués, aigus, tordus à la préfloraison, recouvrant vers la gauche dans le bouton, glabres sur la face interne ; anthères 5, sessiles, presque basifixes, légèrement exsertes au sommet, insérées à la gorge, d'environ $3-3,5 \times 1-1,2$ mm. Disque en coussinet de 2 mm de diamètre. Style frêle, long de 5,5-7,5 cm, à 2 lobes stigmatiques d'environ $2-3 \times 1,5$ mm. Ovaire à 2 loges multiovulées et à petits placentas attachés au milieu de la cloison ovarienne. Fruits subglobuleux d'environ 7×6 mm, couronnés par les sépales dressés, persistants, couverts de poils soyeux ; capsule à déhiscence loculicide en deux coques, chacune d'elles s'ouvrant par une fissure apicale (côtés ad et abaxial). Graines nombreuses (certaines ne se développant pas), comprimées, rhomboïdes et plus ou moins allongées, non ailées, longues de 1,5-2 mm, à téguments striés.

ÉCOLOGIE : La plupart des localités où *Glionnetia sericea* a été récolté se situent habituellement sur les versants des montagnes, sur des pentes ou escarpements, ou sur des sommets de collines entre 400 et 800 m. Ce sont des forêts de montagne à mousses épiphytes (mountain moss forests) composées d'espèces sempervirentes, telles que *Northia hornei* (Sapotacées) avec des feuilles coriaces, cireuses, souvent rougeâtres ou violacées en dessous, couvertes de luxuriants festons de mousse d'une couleur roussâtre. Ces formations végétales croissent sur un sol granitique de couleur rouge marron (« tuf » red soil d'après VESEY-FITZGERALD, 1940), composé d'une masse de débris de forêt détrempés, vaseux, spongieux ou de racines fibreuses mélangées à des grains de quartz, souvent protégé de l'érosion par des blocs de pierre, des troncs tombés au hasard, ou par de grandes racines superficielles maintenant le sol en place. Ces formations très localisées sont favorisées par un climat toujours humide. Le vent dominant frappe ces endroits sur le bord et les courants créés par l'escarpement du terrain favorisent une grande dilatation et un grand refroidissement de l'air ayant pour conséquence un développement excessif de la brume.

L'espèce *Glionnetia sericea* se rencontre souvent en association avec *Nepenthes pervillei* (Pot-à-eau) et *Northia hornei* (Capucin). Je l'ai moi-même rencontrée dans le Morne Seychellois National Park en compagnie de *Aphloia seychellensis* (Bois merle), *Memecylon eleagni* (Bois callou), *Erythroxylon sechellarum* (Café marron petite feuille) et avec *Nepenthes pervillei* rampant sur le sol. D'après VESEY-FITZGERALD (1940), *Glionnetia sericea* peut devenir un arbre vigoureux avec de nombreuses branches tordues ; chaque branche est courbée de façon à placer ses feuilles à l'extrémité des rameaux en forme de parasol dont le plan est parallèle à la pente du terrain. D'après les informations recueillies dans divers herbiers, l'espèce fleurit à partir de juillet, et fructifie entre novembre et janvier.

DISTRIBUTION : Archipel des Seychelles ; très localisé à Mahé et Silhouette.

NOM VERNACULAIRE : Manglier grand bois, manglier de grand bois (mountain mangrove, d'après VESEY-FITZGERALD).

REMARQUES : La ressemblance de *Glionnetia sericea* avec certaines espèces de mangroves, tel le *Rhizophora mucronata*, avec sa cime caractéristique et ses feuilles rapprochées et confinées aux extrémités des rameaux, est remarquable. D'où le nom vernaculaire de « manglier de grand bois » ou « mountain mangrove ».

On ne sait rien de la pollinisation, mais, compte tenu des couleurs vives et du parfum fort et odorant des fleurs, on peut penser que les fleurs sont pollinisées par des insectes ailés.

Par sa beauté et son parfum très agréable, cette espèce a pu être considérée comme la plus belle fleur des Seychelles. Sa valeur ornementale justifierait qu'elle soit cultivée et propagée dans les réserves forestières et dans les jardins.

Un magnifique tableau du « Manglier de grand bois » peint par Marianne NORTH en 1883 est exposé à la Marianne North Gallery de Kew Gardens. Le catalogue de la Marianne North Gallery contient la légende suivante à propos de ce tableau : « 487. Flowers of a bush and a Pitcher Plant, Mahé. The pitcher plant is shown growing in a tangled mass on the huge granite boulder below ; and beyond is the harbour of Mahé. We have not been able to identify the shrub with anything known to grow in the island, and it is probably an undescribed Rubiaceae ».

MATÉRIEL ÉTUDIÉ : MAHÉ : *d'Alleizette s.n.*, env. de Mahé, 12.1906 (L !); *Dupont 2*, Delanos, 1912 (K !); *Fosberg & Mason 51999*, Mt. Coton, above le Niol, alt. 650 m, 19.1.1970 (K !, US !); *J. Stanley Gardiner s.n.* avec *Thomasset s.n.*, Sealark Exp., Percy Sladen Trust & Royal Society (1908), summit of Mt. Harrison (K !); *Jeffrey & Zelia 461*, summit of mountain to East above Mare aux Cochons distillery, alt. 600 m, 14.11.1961 (K ! SEY !); *768*, slopes from Niolle towards Perard, behind Trois Frères, alt. 630 m, 19.1.1962 (K !, P !, S !, SEY !); *Procter 4513* (SEY); *Procter & Mason 4080*, Congo Rouge, alt. 750 m, July 1970 (K !, SEY !); *Schlieben 11835*, East Coast mountain rain forest, ca. 500 m, s.d.; *Tirvengadam & Chong Seng 901*, Morne Seychellois National Park, summit of hill, alt. 420 m, 6.1.1980 (BR !, P !); *902, ibid.*, (BR !, P !); *Vesey-Fitzgerald (D.V.-F.G.) 5516*, Delanos, alt. 1500 ft., 20.3.1937 (BM ! K !). — SILHOUETTE : *Bernardi 14683*, summo monte « Pot-à-eau », alt. \pm 650-660 m, 4.11.1937 (BM !, G, K !); *J. Stanley Gardiner XVII*, Sealark Exp. Percy Sladen Trust & Royal Society (1908), Bois Dupont, summit of mountain, near summit of ridge (K !); *Vesey-Fitzgerald (D.V.-F.G.) 5529*, central massif, on ridge at high elevation (BM, K !). — LOCALITÉ NON PRÉCISÉE : *Horne 510* (Mahé ? Silhouette), above 1800 ft., 3.1875 (BM, K !). — LOCALITÉ INCONNUE : *J. Stanley Gardiner s.n.*, Sealark Exp., Percy Sladen Trust & Royal Society (1908), alt. 2000 ft. (K !); *G. de l'Isle s.n.*, 12.1878 (K !).

BIBLIOGRAPHIE

- AIELLO, A., 1979. — A reexamination of *Portlandia* (Rubiaceae) and associated taxa. *J. Arnold Arbor.* 60 : 38-126.
- ANONYME, 1892. — *Official guide to the North Gallery*, 5^e ed., 161 p.
- BAKER, J. G., 1977. — *Flora of Mauritius and the Seychelles* : 151.
- BREMEKAMP, C. E. B., 1966. — Remarks on the position, the delimitation and the subdivision of the Rubiaceae. *Acta Bot. Neerl.* 15 : 1-33.
- CORNER, E. J. H., 1976. — *The seeds of Dicotyledons*. Volume I : ix + 311 p., Cambridge, Cambridge University Press.
- DARWIN, S. P., 1976. — The genus *Lindenia* (Rubiaceae). *J. Arnold Arbor.* 57 (4) : 426-449.
- HEMSLEY, W. B., 1916. — Flora of Seychelles and Aldabra. *J. Bot.* 54 : 18.
- LERSTEN, N. R., 1974. — Morphology and distribution of colleters and crystals in relation to bacterial leaf nodule symbiosis of *Psychotria* (Rubiaceae). *Amer. J. Bot.* 61 : 973-981, 25 fig.
- LIONNET, G., s.d. — *Striking Plants of Seychelles* : 20.

- TIRVENGADUM, D. D., 1978. — A synopsis of the Rubiaceae-Gardenieae of Ceylon (Sri Lanka). *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, sér. 3, 521, Bot. 35 : 3-33, 5 pl.
- TIRVENGADUM, D. D., 1982. — A study of tribe Gardenieae (Rubiaceae) of South and South East Asia. *Generic delimitation and revision with enumeration of species* (unpublished Ph. D. thesis).
- TIRVENGADUM, D. D. & SASTRE, C., 1979. — La signification taxonomique des modes de ramification de *Randia* et genres affines. *Bull. Mauritius Inst.* 9 (1) : 77-98, 3 pl., 3 fig.
- VESEY-FITZGERALD, D., 1940. — On the vegetation of Seychelles. *J. Ecol.* 28 : 465-483, 3 pl.

J. HANCOCK, F. ANTONIETTI & D. D. TIRVENGADUM

Épithète : L'étude de la taxonomie générique de quatre populations naturelles de *Gardenia* appartenant à la tribu Gardenieae de la sous-famille Rubioideae. L'analyse de structure, de caractères morphologiques et phytogéographiques permet une délimitation précise des genres concernés. Une révision générique est effectuée dans la population de Seylan (Ceylan) appartenant à la tribu Gardenieae de la sous-famille Rubioideae. Les deux espèces sont révisées et renommées respectivement par un type, fondées de nouvelles. Les positions de ces genres et leurs relations possibles sont esquissées dans les figures annexées par HANCOCK (1978).

Summary: The generic structure of four natural populations of *Gardenia* from Ceylon is analysed with statistical methods. The use of characters, morphological and phytogeographical characters permits a precise delimitation of the concerned taxa. A similar situation has been found in a population of *Gardenia* from the island of Seylan (Ceylon). The two species are revised and renamed respectively by a type, founded of new ones. The positions of these genera and their possible relationships are sketched in the figures annexed by HANCOCK (1978).

J. HANCOCK, Laboratoire de Botanique, Université de Paris, 118, rue de la Sorbonne, Paris VI, France.
F. ANTONIETTI, S. P. de Pharm., Suisse (Genève), BP 305, Route de Versoix, Suisse.

INTRODUCTION

Only the status of monogenetic or disjunctive and of distribution of the members *Gardenia* in parts of Africa, India, the British Isles and Madagascar (Gardner, 1842-1843) and of the island of Ceylon (Linné, 1753) are mentioned in two previous works: the *Atlas de l'État de la Seine*, en 1867 (Bourgeois de St. 1867, part in *Travaux de la Société de Botanique de France*, t. 1, 1867), six espèces furent énumérées: *G. arborescens* L., *G. composita* Hance, *G. nana* Sieber, *G. pumila* Lindl., *G. radicans* L. et *G. tala* Hance, et certainement quelques autres dans des ouvrages récents de la même Société (1882). Les *Gardenia* arborescens, *G. nana* et *G. pumila* furent énumérées dans l'Atlas de l'État de la Seine (1867, 1868) dans la partie de l'ouvrage intitulée l'Atlas de l'État de la

1. *Gardenia* (Rubiaceae) est un genre de la tribu Gardenieae de la sous-famille Rubioideae.